

Procès-Verbal du Comité Syndical du Syndicat de Communes de l'Ile Napoléon

- Séance du 19 décembre 2018 à 18 heures 30 -
Sausheim (siège)

Sur convocation du 13 décembre 2018 et sous la présidence de M. Bernard NOTTER, président, le comité du syndicat de communes de l'Ile Napoléon s'est réuni en séance ordinaire le mercredi 19 décembre 2018 à 18 heures 30, dans la grande salle de réunion de son siège, à Sausheim.

Présents :

Mesdames et Messieurs Rachel **BAECHTEL**, Jean-Pierre **BARI**, Daniel **BUX**, Pierre **FISCHESSE**, Christian **FRANTZ**, Gilbert **FUCHS**, Philippe **GRUN**, Maurice **GUTH**, André **HABY**, Mathieu **HAUSS**, Ludovic **HAYE**, Nicole **HINSINGER**, Charles **KREMPPER**, Pierre **LOGEL**, Bernard **NOTTER**, Guy **OMEYER**, Richard **PISZEWSKI**, Bernard **RAPP**, Michel **RIES**, Béatrice **RIESTERER**, Daniel **SCHNEIDER**, Romain **SCHNEIDER**, Francine **SCHUHLER**, Marie-Madeleine **STIMPL**, Bernard **THIERY**.

Absents excusés et non représentés :

./.

Absents non excusés :

./.

Ont donné procuration :

Monsieur Michel **BOBIN** à Monsieur Charles **KREMPPER**
Monsieur Patrick **RIETZ** à Monsieur Philippe **GRUN**
Monsieur Alain **SCHIRCK** à Monsieur Michel **RIES**

Assistaient à la séance :

- Monsieur Laurent **BENGOLD**, directeur général des services
- Madame Stéphanie **KREBER**, directeur général adjoint
- Monsieur Jean-Philippe **HERTZOG**, directeur des services techniques
- Un représentant de la presse locale (journal L'Alsace)

M. Laurent BENGOLD, directeur général des services, assure les fonctions de secrétaire de séance.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du comité syndical du 28 novembre 2018
2. Demande d'adhésion de la commune de Riedisheim
3. Décision modificative n° 2
4. Contractualisation d'un emprunt pour le financement de certains travaux de voirie – résultat de la consultation – autorisation de signer le contrat de prêt
5. Habsheim – extension et rénovation de la mairie – validation de l'APD – engagement de la consultation d'entreprises
6. Battenheim – réaménagement de l'entrée Nord (rue Principale – RD 201) – remplacement de la canalisation d'alimentation en eau potable – approbation de la convention à intervenir avec le SIAEP du BaBaRu – autorisation de signer
7. Battenheim – réaménagement de l'entrée Nord (rue Principale – RD 201) – remplacement de la canalisation d'alimentation en eau potable – validation de l'APD – engagement de la consultation d'entreprises
8. Rixheim – aménagement des rues du Canal et du Dépôt – résultat de la consultation d'entreprises – attribution des marchés de travaux – autorisation de signer
9. Sausheim – réaménagement de la rue des Cerisiers – avenant à un marché de travaux – autorisation de signer
10. Sausheim – aménagement de la voie d'accès et des abords du bâtiment destiné à accueillir les services du syndicat de communes de l'Île Napoléon – avenants à des marchés de travaux – autorisation de signer
11. Activités extrascolaires sur la commune de Battenheim – exercice de la gestion confiée à m2A – annulation de la délibération du 28 novembre 2018
12. Divers

Monsieur le président ouvre la séance à 18 heures 40. Il salue l'ensemble des délégués présents, ainsi que la presse et les services du syndicat. Après avoir donné lecture des procurations, il sollicite de l'assemblée, qui la lui accorde, l'autorisation d'ajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour :

12. Dietwiller – aménagement de la rue des Paysans – annulation du titre relatif au remboursement des travaux de renouvellement du réseau d'assainissement – délibération complémentaire

Il informe ensuite l'assemblée du retrait du point n° 4, intitulé « contractualisation d'un emprunt pour le financement de certains travaux de voirie – résultat de la consultation – autorisation de signer le contrat de prêt », puis passe à l'examen du premier point.

Point n° 1 : Approbation du procès-verbal du comité syndical du 28 novembre 2018

Le procès-verbal du comité syndical du 28 novembre 2018 a été transmis par voie électronique et par courrier postal, à l'ensemble des délégués.

Aucune remarque ni observation n'ayant été formulée au sujet de ce document, préalablement à la séance, M. le président propose à l'assemblée de l'approuver.

-oOo-

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve le procès-verbal du comité syndical du 28 novembre 2018.

Point n° 2 : Demande d'adhésion de la commune de Riedisheim

Le développement de la coopération intercommunale s'inscrit dans l'ensemble des démarches visant à optimiser l'action des collectivités territoriales et plus particulièrement celle du bloc communal.

Les dispositions législatives successives (loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles de 2014, loi de 2015 sur la nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi « NOTRe ») conduisent à faire évoluer l'architecture territoriale de la République en vue de poursuivre et de clarifier le processus de décentralisation.

Sur le plan local, la communauté d'agglomération Mulhouse Alsace agglomération, dont fait partie Riedisheim, se prépare à assumer éventuellement de nouvelles compétences. Ainsi, celles de l'eau et de l'assainissement lui seront transférées à compter du 1^{er} janvier 2020 en application de la loi n° 2018-702. L'étape suivante pourrait être constituée par le passage à une communauté urbaine, voire à une métropole. Cette étape induirait le transfert d'autres compétences dont notamment celle de la création, aménagement et entretien de la voirie.

Tout comme celle de l'aménagement urbain, la voirie est l'une des compétences stratégiques pour lesquelles il semble à la fois utile et judicieux de partager une vision au niveau de l'ensemble du territoire communautaire, mais aussi de garantir la nécessaire proximité du terrain dans son exercice.

À ce titre, la question de la territorialisation de l'organisation communautaire est régulièrement abordée ces derniers temps dans le cadre des discussions permettant de développer de nouvelles formes de mutualisations. Cette forme de collaboration s'étend de plus en plus, bien au-delà de la mutualisation pratiquée entre les services de la ville centre et ceux de l'agglomération. Conformément au schéma de mutualisation, les communes y sont de plus en plus impliquées, sous des formes variées.

Pour poursuivre ce nouveau mode de gestion, la ville de Riedisheim souhaite adhérer au syndicat de communes de l'Île Napoléon (SCIN) pour les compétences « *conception et réalisation de travaux d'aménagement sur la voirie communale et entretien de ladite voirie* » et « *création, restauration, aménagement et entretien des chemins ruraux* ».

Il serait ainsi possible de regrouper le bureau d'études voirie de la ville, en sous-effectif, avec celui du SCIN pour obtenir la synergie d'un groupe de techniciens élargi, une augmentation de la capacité de travail, une mutualisation des expériences personnelles et une diversité des compétences. Deux techniciens et une assistante seraient ainsi transférés au syndicat. L'évolution de la masse salariale sera toutefois contenue, tout en maintenant un service de proximité. Des économies d'échelle pourront également être obtenues à travers la globalisation des procédures d'achat.

La collaboration avec la ville de Riedisheim a été testée en 2018, sur une base conventionnelle, pour le réaménagement des rues de Mulhouse, de la Paix et de

Habsheim et notamment pour le réaménagement du secteur 3, situé rue de la Paix (phases conception, travaux et réception). Aujourd'hui, la ville de Riedisheim souhaite pérenniser les relations engagées avec notre établissement, à travers une adhésion et le transfert des compétences précitées.

Compte tenu de ce qui précède, M. le président propose au comité syndical d'approuver cette demande d'adhésion et le transfert de compétences qui l'accompagne. Il reviendra ensuite aux communes déjà membres de statuer, selon le principe de la majorité qualifiée, afin que le préfet puisse in fine prendre l'arrêté modifiant le périmètre du syndicat.

Monsieur le président demande au comité syndical de bien vouloir en délibérer.

-oOo-

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **Approuve l'adhésion de la commune de Riedisheim, assortie du transfert des compétences suivantes :**
 - o **Conception et réalisation de travaux d'aménagement sur la voirie communale et entretien de ladite voirie ;**
 - o **Création, restauration, aménagement et entretien des chemins ruraux**
- **Charge M. le président de saisir les communes membres de cette demande d'adhésion ;**
- **Autorise M. le président à signer tous documents se rapportant à la présente délibération.**

Point n° 3 : Décision modificative n° 2

Selon les dispositions en vigueur dans les conventions signées avec les communes pour la construction et/ou la réhabilitation de bâtiments communaux, les biens concernés sont restitués à leur collectivité d'origine dès achèvement des travaux et levée de toutes les réserves.

Cette restitution doit également être constatée, à la fois dans la comptabilité du syndicat et dans celle des communes, une fois l'opération comptablement soldée (marchés intégralement payés, retenues de garanties levées, etc.).

À ce jour, 31 opérations répondent à l'ensemble des critères permettant leur régularisation ; elles figurent sur l'état annexé à la présente. Il convient de prévoir, en dépenses et en recettes, les crédits nécessaires pour passer les écritures y afférentes.

a) En dépenses

▪ Chap. 041 – Art. 10222	1 762 520,30 €
▪ Chap. 041 – Art. 1322	139 049,98 €
▪ Chap. 041 – Art. 1323	666 483,80 €
▪ Chap. 041 – Art. 1326	210 000,00 €
▪ Chap. 041 – Art. 13241	9 625 758,71 €
▪ Total dépenses.....	12 403 812,79 €

b) En recettes

- Chap. 041 – Art. 2141 12 403 812,79 €
- **Total recettes 12 403 812,79 €**

Monsieur le président demande au comité syndical de bien vouloir en délibérer.

-oOo-

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **Approuve l'ensemble des écritures de décision modificative telle que ci-dessus détaillée :**
- **Autorise M. le président à accomplir l'ensemble des formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.**

Point n° 4 : Contractualisation d'un emprunt pour le financement de certains travaux de voirie – résultat de la consultation – autorisation de signer le contrat de prêt

- Point retiré de l'ordre du jour -

Point n° 5 : Habsheim – extension et rénovation de la mairie – validation de l'APD – engagement de la consultation d'entreprises

En séance du 4 juillet 2018, le comité syndical autorisait M. le président à signer avec le cabinet Bleu Cube Architecture de Rixheim, le marché de maîtrise d'œuvre du projet d'extension et de réaménagement de la mairie à Habsheim, sur une base prévisionnelle de travaux de 645 000,00 € HT.

Au stade APD, les prestations attendues après concertation avec la commune, ont été chiffrées à 732 815,00 € HT (valeur décembre 2018), hors lots optionnels et options, selon le détail ci-après :

- Gros-œuvre / VRD / démolition.....196 465,00 € HT
- Charpente bois.....8 000,00 € HT
- Zinguerie / étanchéité / isolation / couverture38 980,00 € HT
- Menuiseries aluminium / serrurerie77 345,00 € HT
- Plâtrerie / isolation / faux-plafond.....54 883,00 € HT
- Isolation extérieure3 600,00 € HT
- Chauffage / sanitaire / ventilation 149 460,00 € HT
- Électricité97 000,00 € HT
- Carrelage / faïence.....10 766,00 € HT
- Sols collés.....12 381,00 € HT
- Peinture.....30 650,00 € HT
- Menuiserie bois / signalétique49 015,00 € HT
- Chape.....4 270,00 € HT
- **Total.....732 815,00 € HT**

Lots optionnels

- Peinture extérieure sur bâtiment existant.....22 000,00 € HT
- Ascenseur.....35 000,00 € HT
- **Total lots optionnels..... 57 000,00 € HT**

Options

- Plus-value pour chape au sous-sol.....4 000,00 € HT
- Plus-value pour dallage béton blanc.....6 800,00 € HT
- Plus-value pour porte d'entrée coulissante..... 5 000,00 € HT
- Plus-value pour main courante neuve escalier existant1 050,00 € HT
- Plus-value pour contrôle d'accès.....3 000,00 € HT
- Plus-value pour dépose de placard.....2 100,00 € HT
- Plus-value pour placards neufs17 360,00 € HT
- **Total options 39 310,00 € HT**

La consultation des entreprises sera opérée selon les dispositions de la procédure adaptée.

Les crédits nécessaires au règlement des dépenses de ce programme seront inscrits au budget primitif 2019.

Monsieur le président demande au comité syndical de bien vouloir en délibérer.

-oOo-

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **Approuve l'estimation prévisionnelle, chiffrée à 732 815,00 € HT (phase APD), des travaux d'extension et de réaménagement de la mairie à Habsheim ;**
- **Autorise M. le président à engager la consultation d'entreprises, selon les dispositions de la procédure adaptée ;**
- **Charge M. le Président d'entreprendre toutes les démarches nécessaires pour l'attribution de subventions, et notamment auprès de l'État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux ;**
- **Autorise M. le président à signer tous documents relatifs à la valorisation des certificats d'économie d'énergie.**

Point n° 6 : Battenheim – réaménagement de l'entrée Nord (rue Principale – RD 201) – remplacement de la canalisation d'alimentation en eau potable – approbation de la convention à intervenir avec le SIAEP du BaBaRu – autorisation de signer

La commune de Battenheim a confié au syndicat de communes de l'île Napoléon le soin de réaménager et sécuriser l'entrée Nord de la localité (rue Principale – RD 201). Cette opération est inscrite, en deux tranches, au programme pluriannuel du SCIN, au titre des travaux de voirie 2019 et 2020.

Les travaux seront mis à profit pour procéder au remplacement du réseau d'alimentation en eau potable.

Ce remplacement relève normalement des compétences respectives du SIAEP de Baldersheim-Battenheim-Ruelisheim.

Néanmoins, afin de faciliter la coordination et la réalisation des travaux, la structure intercommunale précitée a sollicité le SCIN afin qu'il réalise en son nom et pour son compte, le remplacement de canalisation entrevu.

Cette délégation de maîtrise d'ouvrage doit faire l'objet d'une convention spécifique, dont un exemplaire est annexé à la présente.

Les crédits nécessaires à la réalisation de la première tranche de travaux seront prévus au budget primitif 2019.

Monsieur le président demande au comité syndical de bien vouloir en délibérer.

-oOo-

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **Approuve les termes de la convention à intervenir entre le SCIN et le SIAEP du BaBaRu pour le remplacement de la canalisation d'alimentation en eau potable dans la rue Principale à Battenheim (RD 201 - entrée Nord) ;**
- **Autorise M. le président à signer ce document.**

Point n° 7 : Battenheim – réaménagement de l'entrée Nord (rue Principale – RD 201) – remplacement de la canalisation d'alimentation en eau potable – validation de l'APD – engagement de la consultation d'entreprises

Préalablement au démarrage des travaux de voirie, le syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Baldersheim-Battenheim-Ruelisheim (BABARU) a souhaité procéder aux renouvellements de la conduite d'alimentation en eau potable et des branchements particuliers à travers une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage confié au SCIN.

Les travaux se composent d'une tranche ferme qui consiste pour l'essentiel :

- Au renouvellement de la conduite principale en tuyaux fonte DN 100 mm sur environ 700 mètres ;
- A la reprise des branchements particuliers au nombre de 35 ;
- La réfection sommaire des enrobés sur les tranchées.

Ils sont complétés d'une tranche optionnelle comprenant le maillage (entre la rue principale et la rue des Prés) en tuyaux fonte DN 100 mm sur une longueur d'environ 110 mètres.

Les services techniques du syndicat ont évalué l'ensemble des travaux à 350 000,00 € HT dont 20 000,00 € HT pour la tranche optionnelle.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2019.

Monsieur le président demande au comité syndical de bien vouloir en délibérer.

-oOo-

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **Approuve l'estimation prévisionnelle des travaux, chiffrée à 350 000,00 € HT hors frais annexe, des travaux de renouvellement de la conduite d'alimentation en eau potable ;**
- **Autorise M. le président à organiser la consultation d'entreprises, selon la procédure adaptée.**

Point n° 8 : Rixheim – aménagement des rues du Canal et du Dépôt – résultat de la consultation d'entreprises – attribution des marchés de travaux – autorisation de signer

Par délibération du 12 septembre dernier, le comité syndical autorisait M. le président à engager la consultation d'entreprises relative aux travaux de réaménagement des rues Canal et Dépôt à Rixheim.

Le dépouillement et l'analyse des offres reçues en réponse à notre consultation par voie dématérialisée et publication dans le journal l'alsace, examinées par la commission MAPA du 14 décembre dernier, se sont traduits par les propositions suivantes :

Lot 1 – voirie

Entreprise Pontiggia de Wittenheim pour un montant de 231 575,00 € HT pour la tranche ferme et de 11 530,00 € HT pour la tranche conditionnelle qui concerne la reprise des enrobés de la rampe d'accès à l'église

Lot 2 – éclairage public

Entreprise SPIE de Mulhouse pour un montant de 16 680,00 € HT

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2019.

Monsieur le président demande au comité syndical de bien vouloir en délibérer.

-oOo-

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **Prend acte et approuve le résultat de la consultation, tel que ci-dessus détaillé ;**
- **Décide d'attribuer les marchés conformément à la proposition de la commission MAPA ;**
- **Autorise M. le président à signer et exécuter les marchés de travaux avec les entreprises précitées.**

Point n° 9 : Sausheim – réaménagement de la rue des Cerisiers – avenant à un marché de travaux – autorisation de signer

Dans sa séance du 12 septembre 2018, le comité syndical autorisait la signature des marchés de travaux pour le réaménagement de la rue des Cerisiers à Sausheim.

Ainsi l'entreprise Pontiggia de Wittenheim s'est notamment vue attribuer le lot 1 : voirie et réseaux divers, pour un montant de 236 055,00 € HT.

Lors de la phase opérationnelle, des modifications ont été apportées au projet initial. Ces modifications nécessitent la passation d'un avenant de régularisation, qui fait suite à l'édition d'un bordereau de prix supplémentaires notifié à l'entreprise courant octobre par ordre de service. Celui-ci n'a aucune incidence financière sur le montant du marché, certaines prestations ayant été optimisées. Le délai contractuel initial reste également inchangé.

Cet avenant a été présenté en commission MAPA le 14 décembre dernier ; cette dernière a émis un avis favorable.

Monsieur le président demande au comité syndical de bien vouloir en délibérer.

-oOo-

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **Approuve l'avenant susmentionné ;**
- **Autorise M. le président à signer les documents y afférents avec l'entreprise concernée.**

Point n° 10 : Sausheim – aménagement de la voie d'accès et des abords du bâtiment destiné à accueillir les services du syndicat de communes de l'Ile Napoléon – avenants à des marchés de travaux – autorisation de signer

Dans sa séance du 12 septembre 2018, le comité syndical autorisait la signature de marchés de travaux pour l'aménagement de la voie d'accès et des abords du futur siège du syndicat à Sausheim. Ainsi :

- L'entreprise Colas Est de Pfastatt, s'est vue attribuer le lot 1 : voirie et réseaux divers, pour un montant de 182 731,90 € HT.
- La société ID Verde de Mulhouse, est attributaire du lot 3 : espaces verts – clôture, pour un montant de 36 304,28 € HT.

Lors de la phase opérationnelle, des modifications ont été apportées au projet initial. Ces modifications nécessitent la passation d'avenants de régularisation, qui font suite à l'édition de bordereaux de prix supplémentaires notifiés aux entreprises pendant la phase chantier par ordre de service. Ils n'engendrent aucune incidence financière sur les montants des marchés, certaines prestations ayant été optimisées. Les délais contractuels initiaux restent également inchangés.

Ces avenants ont été présentés en commission MAPA le 14 décembre dernier ; cette dernière a émis un avis favorable.

Monsieur le président demande au comité syndical de bien vouloir en délibérer.

-oOo-

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **Approuve les avenants susmentionnés ;**
- **Autorise M. le président à signer les documents y afférents avec les entreprises concernées.**

Point n° 11 : Activités extrascolaires sur la commune de Battenheim – exercice de la gestion confiée à m2A – annulation de la délibération du 28 novembre 2018

Par délibération du 28 novembre 2018, le comité syndical approuvait les termes de la gestion, par m2A, des activités extrascolaires sur la commune de Battenheim, ainsi que les modalités de remboursement des frais engagés par cette dernière depuis leur mise en place en 2010.

Une négociation a été engagée par M. le maire de Battenheim, auprès du président de m2A, pour obtenir la remise gracieuse d'une partie de la somme réclamée.

Dès lors et dans l'attente du résultat définitif de la négociation susmentionnée, il est proposé d'annuler, dans la délibération du 28 novembre 2018, les mentions relatives à l'approbation de la convention à intervenir, concernant le remboursement de la compétence confiée pour la période 2010-2018.

Les autres termes de la délibération précitée demeureront applicables.

Monsieur le président demande au comité syndical de bien vouloir en délibérer.

-oOo-

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **Décide d'annuler les termes de la délibération du 28 novembre 2018 (point n° 8) en ce qu'elle :**
 - o **Approuve les termes de la convention à intervenir, concernant notamment le remboursement de la compétence confiée ;**
 - o **Autorise M. le président à signer la convention susvisée ainsi que tous documents relatifs à sa mise en œuvre ;**
- **Confirme les termes de la même délibération par laquelle elle :**
 - o **Confie à la communauté d'agglomération m2A la gestion de l'extrascolaire du mercredi sur la commune de Battenheim ;**
 - o **Approuve les tarifs y afférents, pour l'année 2018-2019.**

Point n° 12 : Dietwiller – aménagement de la rue des Paysans – annulation du titre relatif au remboursement des travaux de renouvellement du réseau d'assainissement – délibération complémentaire

Par délibération du 28 novembre 2018, le comité syndical approuvait l'annulation du titre de 129 867,90 € émis sur le SIADE dans le cadre de la convention signée avec ce dernier, concernant la prise en charge des travaux de renouvellement du réseau d'eaux usées dans la rue des Paysans à Dietwiller.

En effet, la commune souhaite prendre en charge directement le coût de l'opération.

À la demande des services du Trésor, il est proposé au comité syndical de compléter la délibération susvisée en précisant que, compte tenu de la volonté exprimée par la commune d'assumer la dépense considérée, la convention passée avec le SIADE est rendue caduque et la dette de cet établissement fait l'objet d'une remise gracieuse.

Monsieur le président demande au comité syndical de bien vouloir en délibérer.

-oOo-

Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **Décide d'accorder la remise gracieuse de la somme due par le SIADE au titre des travaux de renouvellement du réseau d'eaux usées dans la rue des Paysans à Dietwiller ;**
- **Décide que la dépense correspondante sera imputée aux crédits de la commune concernée ;**
- **Dit que la convention ad hoc passée avec le SIADE est caduque.**

Point n° 13 : Divers

La date du prochain **comité syndical** est fixée au **mercredi 6 février 2019 à 18 heures 30**, dans la grande salle de réunion du nouveau siège, à Sausheim. Elle sera précédée d'une réunion de bureau, à 18h15.

Les invitations et les convocations seront adressées aux délégués dans les délais habituels.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 20
Sausheim, le 19 décembre 2018

RECAPITULATIF DES OPERATIONS BATIMENTS

N° Op	Intitulé	TERMINE
	BATTENHEIM	
11105	CLUB HOUSE DE TENNIS	254 063,72 €
11204	RENOVATION ECOLE MATERNELLE	118 643,04 €
11302	EXTENSION HANGAR	293 798,81 €
11303	CHAUFFERIE COMMUNE BOIS	557 286,48 €
	BALDERSHEIM	
21106	BATIMENT UNION	316 038,61 €
21202	LOGEMENT ECOLE MATERNELLE	109 209,77 €
21203	CHAUFFERIE UNION - POSTE	90 845,38 €
21306	DEMOLITION DEPOT ANCIEN COMMUNAL	17 439,49 €
	SAUSHEIM	
31003	ACL	2 287 840,67 €
31005	VMC EHPAD	261 215,79 €
31007	TOITURE CTM SAUSHEIM	916 939,84 €
31111	CTM SINISTRE	1 965 344,54 €
31301	PASA	594 778,88 €
31302	TAMALOUS	59 864,98 €
31403	MATERIEL SCENIQUE EDEN	52 917,60 €
31408	CLOTURE EDEN	70 414,51 €
31409	POSTE DE POLICE	19 445,34 €
31502	MODIF. VENTILATION EDEN	1 927,44 €
31606	RENOVATION DU CLOCHER DE L'EGLISE	199 359,47 €
31607	RENOVATION DES TRIBUNES DE FOOT	61 251,79 €
31608	MISE EN PLACE LIGNE DE VIE A L'EDEN	23 517,60 €
31609	REMPLACEMENT DU BARDAGE SALLE DE GYM	165 864,89 €
31611	REMPLACEMENT MENUISERIES ALU AU COSEC	180 643,66 €
31710	VENTILATION SOUS-SOL ACL	23 196,19 €
31806	TRAVAUX EDEN 2018	1 494,48 €
	HABSHEIM	
51003	CTM	2 198 309,34 €
51103	ECOLE SAINT MARTIN	506 585,13 €
51104	PRIMAIRE CENTRE	340 121,02 €
51303	MATERNELLE CENTRE	351 703,10 €
51409	DEMOLITION MAISONNETTES	26 833,71 €
51413	DORFHUS	336 917,52 €
TOTAL TTC		12 403 812,79 €

Annexe - Décision modificative n° 2
 Ecritures de régularisation - opérations terminées

Section d'investissement

Chapitre	Article		Intitulé	Montant BP 2018	Mouvements		Montant après DM2	
	Dépenses	Recettes			Débit	Crédit		
10222			11105 - Battenheim - Construction d'un club house de tennis		39 334,15 €		39 334,15 €	
			11204 - Battenheim - Rénovation de l'école maternelle		18 368,32 €		18 368,32 €	
			11302 - Battenheim - Extension du hangar communal		47 213,89 €		47 213,89 €	
			11303 - Battenheim - Construction d'une chaufferie bois		89 425,05 €		89 425,05 €	
			21106 - Baldersheim - Mise en conformité du bâtiment Union		49 137,93 €		49 137,93 €	
			21202 - Baldersheim - Rénovation du logement de l'école maternelle		16 909,21 €		16 909,21 €	
			21203 - Baldersheim - Chaufferie des bâtiments Union et Poste		14 064,68 €		14 064,68 €	
			21306 - Baldersheim - Démolition de l'ancien dépôt communal		2 699,98 €		2 699,98 €	
			51003 - Habsheim - Construction d'un CTM		340 343,99 €		340 343,99 €	
			51103 - Habsheim - Rénovation de l'école Saint-Martin		78 429,51 €		78 429,51 €	
			51104 - Habsheim - Rénovation de l'école primaire du Centre		52 665,98 €		52 665,98 €	
			51303 - Habsheim - Rénovation de l'école maternelle du Centre		54 451,31 €		54 451,31 €	
			51409 - Habsheim - Démolition de 2 maisonnettes		4 299,70 €		4 299,70 €	
			51413 - Habsheim - Rénovation de la toiture du Dorfhüs		54 807,70 €		54 807,70 €	
			31003 - Sausheim - Réhabilitation des locaux de l'ACL		362 555,42 €		362 555,42 €	
			31005 - Sausheim - Installation de VMC à l'EHPAD		40 441,43 €		40 441,43 €	
			31007 - Sausheim - Installation de panneaux photovoltaïque au CTM		142 021,59 €		142 021,59 €	
			31111 - Sausheim - Rénovation du CTM sinistré		118 933,52 €		118 933,52 €	
			31301 - Sausheim - Construction d'un PASA		96 814,70 €		96 814,70 €	
			31302 - Sausheim - Construction d'un abris pour les Tamalous		9 301,86 €		9 301,86 €	
			31403 - Sausheim - Installation de matériel scénique à l'EDEN		8 192,70 €		8 192,70 €	
			31408 - Sausheim - Installation d'une clôture à l'EDEN		11 288,24 €		11 288,24 €	
			31409 - Sausheim - Rénovation du poste de police municipale		3 010,53 €		3 010,53 €	
			31502 - Sausheim - Modification de la ventilation à l'EDEN		308,89 €		308,89 €	
			31606 - Sausheim - Rénovation du clocher de l'Eglise		32 702,93 €		32 702,93 €	
			31607 - Sausheim - Rénovation des tribunes du foot		10 047,74 €		10 047,74 €	
			31608 - Sausheim - Mise en place de lignes de vie à l'EDEN		3 857,83 €		3 857,83 €	
			31609 - Sausheim - Remplacement du bardage de la salle de gym		27 208,48 €		27 208,48 €	
			31611 - Sausheim - Remplacement des menuiseries alu du COSEC		29 632,79 €		29 632,79 €	
			31710 - Sausheim - Installation d'une VMC au sous-sol de l'ACL		3 805,10 €		3 805,10 €	
			31806 - Sausheim - Divers travaux à l'EDEN		245,15 €		245,15 €	
		1323		11105 - Battenheim - Construction d'un club house de tennis		25 960,00 €		25 960,00 €
		1323		11204 - Battenheim - Rénovation de l'école maternelle		7 944,00 €		7 944,00 €
		1322		11303 - Battenheim - Construction d'une chaufferie bois		139 049,98 €		139 049,98 €
		1323		21106 - Baldersheim - Mise en conformité du bâtiment Union		22 500,00 €		22 500,00 €
	1323		21202 - Baldersheim - Rénovation du logement de l'école maternelle		1 762,00 €		1 762,00 €	
	1323		51003 - Habsheim - Construction d'un CTM		60 000,00 €		60 000,00 €	
	1323		51103 - Habsheim - Rénovation de l'école Saint-Martin		12 155,00 €		12 155,00 €	
	1323		51303 - Habsheim - Rénovation de l'école maternelle du Centre		29 351,00 €		29 351,00 €	
	1323		31003 - Sausheim - Réhabilitation des locaux de l'ACL		502 001,80 €		502 001,80 €	
	1323		31007 - Sausheim - Installation de panneaux photovoltaïque au CTM		4 810,00 €		4 810,00 €	
	1326		31301 - Sausheim - Construction d'un PASA		210 000,00 €		210 000,00 €	
041			11105 - Battenheim - Construction d'un club house de tennis		188 769,57 €		188 769,57 €	
			11204 - Battenheim - Rénovation de l'école maternelle		92 330,72 €		92 330,72 €	
			11302 - Battenheim - Extension du hangar communal		246 584,92 €		246 584,92 €	
			11303 - Battenheim - Construction d'une chaufferie bois		328 811,45 €		328 811,45 €	
			21106 - Baldersheim - Mise en conformité du bâtiment Union		244 400,68 €		244 400,68 €	
			21202 - Baldersheim - Rénovation du logement de l'école maternelle		90 538,56 €		90 538,56 €	
			21203 - Baldersheim - Chaufferie des bâtiments Union et Poste		76 780,70 €		76 780,70 €	
			21306 - Baldersheim - Démolition de l'ancien dépôt communal		14 739,51 €		14 739,51 €	
			51003 - Habsheim - Construction d'un CTM		1 797 965,35 €		1 797 965,35 €	
			51103 - Habsheim - Rénovation de l'école Saint-Martin		416 000,62 €		416 000,62 €	
			51104 - Habsheim - Rénovation de l'école primaire du Centre		287 455,04 €		287 455,04 €	
			51303 - Habsheim - Rénovation de l'école maternelle du Centre		267 900,79 €		267 900,79 €	
			51409 - Habsheim - Démolition de 2 maisonnettes		22 534,01 €		22 534,01 €	
			51413 - Habsheim - Rénovation de la toiture du Dorfhüs		282 109,82 €		282 109,82 €	
			31003 - Sausheim - Réhabilitation des locaux de l'ACL		1 423 283,45 €		1 423 283,45 €	
			31005 - Sausheim - Installation de VMC à l'EHPAD		220 774,36 €		220 774,36 €	
			31007 - Sausheim - Installation de panneaux photovoltaïque au CTM		770 108,25 €		770 108,25 €	
			31111 - Sausheim - Rénovation du CTM sinistré		1 846 411,02 €		1 846 411,02 €	
			31301 - Sausheim - Construction d'un PASA		287 964,18 €		287 964,18 €	
			31302 - Sausheim - Construction d'un abris pour les Tamalous		50 563,12 €		50 563,12 €	
			31403 - Sausheim - Installation de matériel scénique à l'EDEN		44 724,90 €		44 724,90 €	
			31408 - Sausheim - Installation d'une clôture à l'EDEN		59 126,27 €		59 126,27 €	
			31409 - Sausheim - Rénovation du poste de police municipale		16 434,81 €		16 434,81 €	
			31502 - Sausheim - Modification de la ventilation à l'EDEN		1 618,55 €		1 618,55 €	
			31606 - Sausheim - Rénovation du clocher de l'Eglise		166 656,54 €		166 656,54 €	
			31607 - Sausheim - Rénovation des tribunes du foot		51 204,05 €		51 204,05 €	
			31608 - Sausheim - Mise en place de lignes de vie à l'EDEN		19 659,77 €		19 659,77 €	
			31609 - Sausheim - Remplacement du bardage de la salle de gym		138 656,41 €		138 656,41 €	
			31611 - Sausheim - Remplacement des menuiseries alu du COSEC		151 010,87 €		151 010,87 €	
			31710 - Sausheim - Installation d'une VMC au sous-sol de l'ACL		19 391,09 €		19 391,09 €	
			31806 - Sausheim - Divers travaux à l'EDEN		1 249,33 €		1 249,33 €	
				11105 - Battenheim - Construction d'un club house de tennis		254 063,72 €	254 063,72 €	254 063,72 €
				11204 - Battenheim - Rénovation de l'école maternelle		118 643,04 €	118 643,04 €	118 643,04 €
				11302 - Battenheim - Extension du hangar communal		293 798,81 €	293 798,81 €	293 798,81 €
				11303 - Battenheim - Construction d'une chaufferie bois		557 286,48 €	557 286,48 €	557 286,48 €
			21106 - Baldersheim - Bâtiment Union		316 038,61 €	316 038,61 €	316 038,61 €	
			21202 - Baldersheim - Rénovation du logement de l'école maternelle		109 209,77 €	109 209,77 €	109 209,77 €	
			21203 - Baldersheim - Chaufferie des bâtiments Union et Poste		90 845,38 €	90 845,38 €	90 845,38 €	
			21306 - Baldersheim - Démolition de l'ancien dépôt communal		17 439,49 €	17 439,49 €	17 439,49 €	
			51003 - Habsheim - Construction d'un CTM		2 198 309,34 €	2 198 309,34 €	2 198 309,34 €	
			51103 - Habsheim - Rénovation de l'école Saint-Martin		506 585,13 €	506 585,13 €	506 585,13 €	
			51104 - Habsheim - Rénovation de l'école primaire du Centre		340 121,02 €	340 121,02 €	340 121,02 €	
			51303 - Habsheim - Rénovation de l'école maternelle du Centre		351 703,10 €	351 703,10 €	351 703,10 €	
			51409 - Habsheim - Démolition de 2 maisonnettes		26 833,71 €	26 833,71 €	26 833,71 €	
			51413 - Habsheim - Rénovation de la toiture du Dorfhüs		336 917,52 €	336 917,52 €	336 917,52 €	
			31003 - Sausheim - Réhabilitation des locaux de l'ACL		2 287 840,67 €	2 287 840,67 €	2 287 840,67 €	
			31005 - Sausheim - Installation de VMC à l'EHPAD		261 215,79 €	261 215,79 €	261 215,79 €	
			31007 - Sausheim - Installation de panneaux photovoltaïque au CTM		916 939,84 €	916 939,84 €	916 939,84 €	
			31111 - Sausheim - Rénovation du CTM sinistré		1 965 344,54 €	1 965 344,54 €	1 965 344,54 €	
			31301 - Sausheim - Construction du PASA		594 778,88 €	594 778,88 €	594 778,88 €	
			31302 - Sausheim - Construction d'un abris pour les Tamalous		59 864,98 €	59 864,98 €	59 864,98 €	
			31403 - Sausheim - Installation de matériel scénique à l'EDEN		52 917,60 €	52 917,60 €	52 917,60 €	
			31408 - Sausheim - Installation d'une clôture à l'EDEN		70 414,51 €	70 414,51 €	70 414,51 €	
			31409 - Sausheim - Rénovation du poste de police municipale		19 445,34 €	19 445,34 €	19 445,34 €	
			31502 - Sausheim - Modification de la ventilation à l'EDEN		1 927,44 €	1 927,44 €	1 927,44 €	
			31606 - Sausheim - Rénovation du clocher de l'Eglise		199 359,47 €	199 359,47 €	199 359,47 €	
			31607 - Sausheim - Rénovation des tribunes du foot		61 251,79 €	61 251,79 €	61 251,79 €	
			31608 - Sausheim - Mise en place de lignes de vie à l'EDEN		23 517,60 €	23 517,60 €	23 517,60 €	
			31609 - Sausheim - Remplacement du bardage de la salle de gym		165 864,89 €	165 864,89 €	165 864,89 €	
			31611 - Sausheim - Remplacement des menuiseries alu du COSEC		180 643,66 €	180 643,66 €	180 643,66 €	
			31710 - Sausheim - Installation d'une VMC au sous-sol de l'ACL		23 196,19 €	23 196,19 €	23 196,19 €	
			31806 - Sausheim - Divers travaux à l'EDEN		1 494,48 €	1 494,48 €	1 494,48 €	
TOTAL MOUVEMENTS					12 403 812,79 €	12 403 812,79 €		

Annexe - Décision modificative n° 2
 Ecritures de régularisation - opérations terminées

Section d'investissement

Chapitre	Article		Intitulé	Montant BP 2018	Mouvements		Montant après DM1
	Dépenses	Recettes			Débit	Crédit	
041	10222		F.C.T.V.A.		1 762 520,30 €		1 762 520,30 €
	1322		Subventions Région		139 049,98 €		139 049,98 €
	1323		Subventions Département		666 483,80 €		666 483,80 €
	1326		Subventions autres établissements		210 000,00 €		210 000,00 €
	13241		Communes membres du GFP		9 625 758,71 €		9 625 758,71 €
		2141	Constructions sur sol d'autrui - bâtiments publics			12 403 812,79 €	12 403 812,79 €
TOTAL MOUVEMENTS					12 403 812,79 €	12 403 812,79 €	